

*Ce rapport exprime les vues collectives d'un groupe international d'experts et ne représente pas nécessairement les décisions ou la politique officiellement adoptées par l'Organisation mondiale de la Santé.*

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ  
SÉRIE DE RAPPORTS TECHNIQUES

N° 123

**COMITÉ D'EXPERTS  
DU PALUDISME**

**Sixième rapport**

	Pages
1. Introduction . . . . .	3
2. Objet du rapport . . . . .	3
3. Eradication du paludisme . . . . .	4
4. Principes . . . . .	9
5. Etablissement des plans et organisation . . . . .	19
6. La campagne de pulvérisations . . . . .	35
7. Autres procédés d'éradication . . . . .	45
8. Résistance des anophèles aux insecticides . . . . .	49
9. Méthodes d'enquête et de surveillance . . . . .	57
10. Problèmes spéciaux . . . . .	61
11. L'éradication du paludisme dans ses rapports avec les autres activités de santé publique . . . . .	66
12. Aspects internationaux . . . . .	67
13. Cinquième attribution de la Médaille et du Prix de la Fondation Darling . . . . .	69
14. Recommandations . . . . .	69
Annexe 1. Liste des documents distribués . . . . .	74
Annexe 2. Personnel employé dans les campagnes antipaludiques . . . . .	75
Annexe 3. Guide pour la présentation des programmes d'éradication du paludisme . . . . .	79
Annexe 4. Renseignements à donner pour rendre compte des résultats et du coût des campagnes antipaludiques . . . . .	84

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

PALAIS DES NATIONS

GENÈVE

1957